

LCL 6 HORIZONS AV (JUIN 2015)

SYNTHESE DE
GESTION

31/07/2021

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0012672848**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **158,36 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **0,00%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **31/07/2015**
Durée de vie : **6 ans (1, 2, 3, 4 ou 5 ans en cas de remboursement anticipé)**
Date d'échéance : **30/07/2021**
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **29/07/2016**
31/07/2017
31/07/2018
31/07/2019
31/07/2020

Objectif d'investissement

LCL 6 Horizons AV (Juin 2015) est un placement d'une durée maximale de 6 ans (1).
En fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes), il offre une opportunité de remboursement automatique à 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 5 ans.

La formule offre l'opportunité suivante :

- A horizon 1 an, le 29 juillet 2016 (2), vous percevez un gain fixe de 6,75% (soit un rendement annuel de 6,79% (3) si la Performance 1 An (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle ;
 - Sinon, à horizon 2 ans, le 31 juillet 2017 (2), vous percevez un gain fixe de 13,50% (soit un rendement annuel de 6,54% (3) si la Performance 2 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle ;
 - Sinon, à horizon 3 ans, le 31 juillet 2018 (2), vous percevez un gain fixe de 20,25% (soit un rendement annuel de 6,34% (3) si la Performance 3 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle ;
 - Sinon, à horizon 4 ans, le 31 juillet 2019 (2), vous percevez un gain fixe de 27% (soit un rendement annuel de 6,16% (3) si la Performance 4 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle ;
 - Sinon, à horizon 5 ans, le 31 juillet 2020 (2), vous percevez un gain fixe de 33,75% (soit un rendement annuel de 5,99% (3) si la Performance 5 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle ;
 - Sinon, à horizon 6 ans, le 30 juillet 2021 :
- o si l'Euro Stoxx 50® est en baisse de plus de 40% à l'échéance par rapport à son niveau initial, votre capital est diminué de la baisse intégrale de l'indice, vous subissez une perte en capital.
o si l'Euro Stoxx 50® est en baisse jusqu'à -40% par rapport à son niveau initial, vous retrouvez votre capital (3).
o si l'Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, vous percevez un gain fixe prédéterminé de 40,50% (soit un rendement annuel de 5,83%) (3).

A la 1ère date à laquelle la condition de réalisation est remplie, la formule est réalisée par anticipation, les autres cas ne pouvant plus s'appliquer.

Ce fonds n'est pas garanti. La protection s'applique sous certaines conditions, le fonds présente un risque de perte en capital en cas de baisse de l'indice Euro Stoxx 50® supérieure à 40% à l'échéance.

(1) Pour plus de précisions, se référer au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus.

(2) En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(3) Pour les seules souscriptions effectuées durant la période de souscription initiale et conservées jusqu'à l'échéance de la formule, hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation au titre de la garantie complémentaire en cas de décès) et fiscalité liée au cadre d'investissement .

Valeur Liquidative

VL de référence * : **100**
Date VL encours FAF : **30/07/2021**
VL : **140,5001**
Evolution depuis l'origine : **40,50%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

DIVERSIFIÉ ■

	Euro Stoxx 50
Niveau initial	3654.8433
04/08/2015	3619.31
05/08/2015	3676.75
06/08/2015	3668.47
Valeur de l'indice à 1 an	2914.9667
11/07/2016	2885.32
12/07/2016	2933.44
13/07/2016	2926.14
Valeur de l'indice à 2 ans	3502.5133
11/07/2017	3464.48
12/07/2017	3515.23
13/07/2017	3527.83
Valeur de l'indice à 3 ans	3440.7933
11/07/2018	3422.35
12/07/2018	3445.49
13/07/2018	3454.54
Niveau de l'indice à 4 ans	3498.86
11/07/2019	3496.73
12/07/2019	3497.63
15/07/2019	3502.22
Niveau de l'indice à 5 ans	3349.8667
13/07/2020	3350
14/07/2020	3321.39
15/07/2020	3378.21
Niveau 6 ans	4095.8133
12/07/2021	4093.38
13/07/2021	4094.56
14/07/2021	4099.5

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

11,89%

Frais de sortieFrais de sortie à l'échéance : 0%
Frais de sortie standard : 2%Entre le 31/07/2015 12h01 et l'échéance : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de janvier, avril, juillet et octobre (d'octobre 2015 à avril 2021) ;
2,00 % aux autres dates**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.